

Département des Affaires Juridiques
Décision : DAJ2026-248

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE
MEDICALE**

Vu le code de la recherche ;

Vu le code général de la fonction publique
et ses textes d'application ;

Vu le décret du 19 novembre 2025
portant maintien du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2014-094
relative à la création de l'unité mixte de recherche U 1155 ;

DECIDE :

Article 1 : Madame Juliette HADCHOUEL étant appelée à d'autres fonctions, il est mis fin à ses fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche U 1155, intitulée « Maladie rénales fréquentes et rares : des mécanismes moléculaires à la médecine personnalisée ».

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} septembre 2026.

Didier SAMUEL